



**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON**  
**MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON**

2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0  
Téléphone: (450) 292-3313 Télécopieur : (450) 292-5555

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**DE RÈGLEMENT**

**VEUILLEZ PRENDRE AVIS** que lors d'une séance ordinaire de son conseil tenue le **2 décembre 2013**, la *Municipalité du Canton de Potton* a adopté le règlement numéro **2001-291-AE**, intitulé : **«Règlement 2001-291-AE modifiant le règlement de zonage 2001-291 et ses amendements»**,

Le règlement **2001-291-AE** modifie le règlement de zonage 2001-291 et ses amendements afin d'autoriser les usages de pépinière et de culture des arbres de Noël dans la zone U-1.

Ce règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter et n'a pas fait l'objet d'un référendum puisqu'aucune demande valide en ce sens n'a été reçue dans les délais requis.

Le *Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog* a approuvé le règlement lors d'une séance de son conseil, le 5 février 2014 et a émis le certificat de conformité le 7 février 2014.

Ce règlement est donc réputé en vigueur en date du 7 février 2014.

Tout intéressé peut prendre communication des règlements aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité à l'hôtel de ville situé au 2, rue Vale Perkins, à Mansonville.

**DONNÉ À MANSONVILLE**, ce 19 février 2014.

Hugues Thivierge,  
Secrétaire trésorier par intérim